

Dispositif territorial PRIORITERRES

Pour le maintien de l'activité et le renouvellement des générations agricoles

Ce dispositif, mis en place par Valence Romans Agglo, a vocation à soutenir toutes les initiatives permettant de garantir le maintien de l'activité et le renouvellement des générations agricoles. Afin de produire et nourrir durablement les citoyens. Concrètement, ce dispositif rassemble des compétences plurielles avec de nombreux acteurs locaux.

Il s'articule autour de 4 axes prioritaires :

- Assurer la promotion des métiers car des producteurs demain, c'est prioritaire ;
- Disposer de ressources foncières alimentaires, car des terres préservées et accessibles, c'est prioritaire ;
- Avoir accès à une boîte à outils installation-transmission car des outils pour s'installer, reprendre et transmettre, c'est prioritaire ;
- Bénéficier d'un accompagnement à l'installation car s'ancrer durablement sur le territoire, c'est prioritaire.

Promotion des métiers

Objectifs

- Donner envie à des jeunes ou moins jeunes en reconversion de se lancer dans l'agriculture durable et locale
- Dépasser les a priori, créer de l'ouverture, de l'élan, de la vocation
- Répondre aux besoins pluriels : formation, saisonniers, inter-connaissance...

Actions menées

- Une réflexion multi partenariale autour des enjeux de l'emploi saisonnier : questions d'hébergement, de déplacements, de formation et montée en compétences...
- Promotion de la diversité de ces métiers, leurs contours, la part croissante des nouvelles technologies : information des prescripteurs de l'emploi, des temps de découverte et d'animation des métiers, adéquation des formations aux besoins du terrain. Réseau de fermes ambassadrices pour montrer le métier agricole et la pluralité de ses facettes.

Ressources foncières alimentaires

Objectifs

- Faire connaître le territoire de l'Agglo et partager les enjeux fonciers agricoles
- Accompagner les acteurs de l'aménagement (communes, services urbanisme, économie...) pour mieux appréhender les secteurs à enjeux agricoles forts

Actions menées

- Des diagnostics agricoles et alimentaires sur les communes dans le cadre de leur création, révision ou modification de PLU et lien avec le SCOT Rovaltain
- Un vadémécum / grille de lecture à disposition des communes pour leur permettre de se poser les bonnes questions dans leur choix d'urbanisation et de respect des terres agricole à forte valeur ajoutée
- Etude du potentiel agroéconomique et géostratégique des terres agricoles de l'Agglo (ZA, réserves...) et des communes volontaires pour permettre en retour pérenne des terres à l'agriculture et à la production locale et de qualité.

Boîte à outils installation-transmission

Objectifs

- Accompagner les initiatives plurielles et les besoins concrets des agriculteurs cédants ou des porteurs de projet souhaitant s'installer
- Créer des synergies, créer des opportunités, des mises en relation...

Actions menées

- Accompagnement et animation d'Espaces Tests Agricoles : sur les terres de l'Agglo ou en archipel chez les agriculteurs : accès aux terres et outils de production, accompagnement technique, soutien aux contrats CAPE est aussi en cours de calage.
- Création d'un pôle Territorial de production maraîchère bio sur 18 ha : sur la zone des Teppes à Romans-sur-Isère, l'Agglo met à disposition 6 ha de terres agricoles. Objectif, soutenir la production de légumes bio vendus en circuits courts et pour la restauration. Graines de Cocagne, ADAPEI 26 se sont déjà lancés dans l'aventure, mixant insertion et maraichage. La Ceinture Verte, dont l'Agglo est aussi partenaire, déploie son offre sur 9 ha sur le site voisin de Granges-les-Beaumont. Chaque maraîcher qui s'installe bénéficie de terrains de 2 ha avec un appui technique pour les équiper en serres et systèmes d'irrigation. Grâce au projet de La Ceinture verte, Valence Romans Agglo fait figure de territoire pionnier, au même titre que Pau.
- L'accompagnement technique et économique à l'installation progressive et à la transmission : Un état des lieux des transmissions à venir, perspectives et besoins des cédants, des Cafés installation-transmission et animations ou rencontres, Visite de fermes à céder, ETA avant transmission

Et après mon installation, s'ancrer durablement sur le territoire

Une fois installés, les porteurs de projet peuvent encore bénéficier d'un écosystème particulièrement favorable avec un soutien et des opportunités locales structurantes et à la carte.

- Le Projet Agricole et Alimentaire Durable du territoire et sa trajectoire Afterres 2050 : accompagnement sur les débouchés locaux, filières durables, activité pédagogique et touristique à la ferme
- Le Programme Agriculture Durable et Préservation de la Ressource en Eau pour accompagner producteurs locaux au quotidien dans leur transition agroécologique. Un accompagnement individuel et collectif gratuit sur tout le territoire.

CONTACT

Pôle Projet Agricole et Alimentaire

04 75 70 68 94 / 06 72 07 47 83

Valence Romans Agglo | 1 place Jacques Brel - Valence | valenceromansagglo.fr

